



**Propositions d'enrichissements du Projet d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre de la révision générale du projet PLU de la Ville de LONS LE SAUNIER – 12 février 2009**

VELO QUI RIT a assisté aux réunions publiques du 08/01/09 et du 05/02/09. Il existe un écart important entre la présentation orale du cabinet de consultant INITIATIVE lors de ces réunions publiques et le document écrit « Orientations du PADD » qui était remis au public. En effet la place du vélo était sans conteste valorisée dans le discours alors qu'elle est étrangement absente dans un bon nombre de points du document. En conséquence, il nous apparaît indispensable d'enrichir le PADD en apportant les modifications telles qu'elles ont été présentées lors de ces rendez vous. Voici au-delà de ces réunions, des suggestions et des propositions de VÉLO QUI RIT.

Maintenir le niveau de population et construire une ville pour tous Page 8	⇒ Politique de stationnement : nous souhaitons un engagement plus marqué avec une prescription de garage vélo sécurisé pour tout projet résidentiel de construction et de rénovation.
Améliorer le fonctionnement de la ville Page 10	⇒ L'objectif de développement des modes doux est bien précisé. Il est présenté une structure de liaisons piétonnes mais il est évoqué timidement un schéma « cyclable ». Le relief n'est pas un frein à la continuité cyclable... Nous souhaitons que dans le PADD, le terme de schéma déplacements doux soit utilisé conformément à la carte des données générales présentées en réunion publique (regroupant logiques piétons et vélos).
Améliorer le fonctionnement de la ville Page 13	⇒ Tous les nouveaux équipements sportifs et culturels devront être doté d'abris vélos adaptés aux usages.
Améliorer le fonctionnement de la ville Page 14	<p>⇒ Renforcer le pôle multi modal de la gare avec des aménagements qualitatifs accessibles pour les Personne à Mobilité Réduite et les usagers du vélo.</p> <p>⇒ Idem à la première remarque de ce tableau (p8), nous suggérons de modifier le terme schéma de principe par schéma de déplacements doux</p> <p>⇒ Concernant le paragraphe liaisons inter quartiers :          . Il est important de préciser que les continuités cyclables seront préservées voir sécurisées (centre commercial de la Guiche)          . une liaison douce entre le quartier de la Marjorie et la zone industrielle pour les habitants et les collégiens lycéens se rendant au Collège St Exupéry et au Lycée le Corbusier.</p> <p>⇒ Il apparaît nécessaire de spécifier que des zones 20 ou 30 seront créées ou réaménagées aux abords des établissements scolaires (lycée Jean Michel, Collège BRIAND, ...) afin d'assurer la sécurité des collégiens et lycéens et encourager les déplacements modes doux.</p>



<p>Préserver et renforcer les atouts économiques de la ville centre au sein du bassin lédonien Page 16</p>	<p>⇒ Le secteur en Bercaille (Nord de la Ville) Afin d'éviter l'isolement des quartiers et assurer la mixité des fonctions, des liaisons piétons - vélos seront aménagées. (remarques, aujourd'hui l'accès à vélo à la CCBL est impossible... ou suicidaire)</p>
<p>Préserver et renforcer les atouts économiques de la ville centre au sein du bassin lédonien Page 18</p>	<p>⇒ Créer des lieux de culture et de loisirs nouveaux .... Préciser entre parenthèse (espaces de stationnement, appuis ou abris vélos, liaisons vélo...)</p> <p>⇒ Poursuivre la revitalisation du centre ville : préciser liaisons vélo</p> <p>⇒ Se servir du pôle commercial de la Marjorie... Dans le cadre du projet de renouvellement urbain, il paraît opportun pour consolider le centre commercial comme un pôle fort de prévoir un schéma de déplacements doux sur le quartier ralié au reste de la ville..</p>
<p>Réaliser une urbanisation conviviale et respectueuse de l'environnement... Page 21</p>	<p>⇒ Intégrer le vélo dans l'objectif d'urbanisation conviviale et respectueuse de l'environnement : En intégrant au développement : . des itinéraires cyclables continus reliant les différents quartiers et les pôles d'activités</p>
<p>Réaliser une urbanisation conviviale et respectueuse de l'environnement... Page 22</p>	<p>⇒ Un meilleur partage des espaces publics en faveur des liaisons douces . élargir la zone 30 du cœur de ville, développer des double sens cyclables pour améliorer le déplacement à vélo dans le centre de Lons le Saunier.</p>

le 12 février 2009  
Le Conseil d'Administration de VÉLO QUI RIT

